FONDÉ EN 1891

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

# L'Égalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Mardi 8 Juin 1920

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

Chronique Fantaisiste

## BOURRAGE DE CRANE

Notre grave et sympathique confrère de « Merle Blanc » vient d'instituer un Concours entre ses lecteurs, à l'effet de désigner l'Homme le plus rasoir de France. La palme est revenue à M. le Lieutenant-Colonel Roussel, suivi de près dans le classement par M. le général Cherfils.

Il ne faut pas s'étonner de ce que le Prince des Raseurs et son sous-verge aient été choisis par l'opinion publique parmi les officiers généraux et supérieurs. Le bourrage de crâne est une institution d'ordre essentiellement militaire. Les communiqués du G. Q. G. et les commentaires dont ils ont été l'objet resteront, pour la postérité, comme un modèle du genre. Dieu sait ce qu'on nous en a raconté, depuis le 2 août 1914, dès que les censeurs galonnés eurent enjoint aux journaux de ne publier que des récits anecdotiques « favorables à nos armes », ce qui eut pour conséquence de faire pavoiser tandis que l'ouragan de fer et de feu écrasait à Charleroi nos héroïques poilus du 1er corps.

Cette institution a donc été exclusivement militaire à peu-près pendant toute la durée de la guerre, et les civils ambitieux qui désiraient y entrer étaient tenus de se militariser sur-le-champ s'ils voulaient que leurs critiques des opérations et leurs pronostics soient pris en considération. C'est extraordinaire, le nombre de paisibles citoyens qui ne virent jamais le feu que dans la cheminée de leur appartement et qui pondirent des colonnes entières d'élucubrations stratégiques sous le nom de colonel X... ou de commandant Trois-Etoiles.

Aussitôt après l'armistice, tous ces tacticiens furent rendus à leurs pantoufles et les bourreurs de crâne furent, eux aussi, démobilisés. Dans le civil, le succès ne fut pas moindre. Il y a quelques formidables bateaux, véritables Dreadnoughts, lancés après la guerre, qui voguent encore allègrement et qui ne semblent craindre aucun sous-marin. Tout le monde les connaît de vue : les Boches paieront, la réparation intégrale des dommages de guerre, les Maisons provisoires pour les Sinistrés, l'Impôt sur les Bénéfices de Guerre, la Chasse aux Mercantis, sont les principales unités de cette flotte insubmersible que soutient la crédulité populaire, immense, insondable et sans bornes comme l'infini.

Et voici maintenant que la noble et patriotique institution du bourrage de crâne s'installe sur le terrain religieux, encouragée par un Saint-Père qui m'a tout l'air de prendre la chrétienté pour une collection d'imbéciles.

Voyez ce qui se passe avec Jeanne d'Arc : le public a tellement été manœuvré avec habileté que vous vous exposeriez à vous faire cavalièrement tutoyer si vous objectiez timidement que la nouvelle sainte a été grillée par nos amis anglais. Il y a maintenant un tas de paroissiens qui croient dur comme fer que notre héroïne nationale, qui « bouta l'Anglais hors de France », a été martyrisée par les Boches, et que le Cochon d'évêque qui instruisit son procès était une espèce de juif de Francfort, dénommé Koschon.

A part ça, Jeanne d'Arc est maintenant une sainte authentique qui fait des miracles et qui manifeste son divin pouvoir à des personnages qui ne sont assurément pas de la roupie de sansonnet. Lisez les feuilles bien pensantes et vous verrez que c'est grâce à Jeanne d'Arc que notre Président de la République, qui descend des croisées, ne s'est pas rompu le cou en dégringolant de son train en marche. La sainte, affirment-elles, a amorti sa chute de façon à ne pas déchirer même le pyjama présidentiel.

Et il faut bien croire que le public met à se laisser bourrer le crâne une bonne volonté qui désarme, puisqu'il ne s'est trouvé encore personne pour faire observer que sainte Jeanne d'Arc aurait bien pu s'occuper de M. Deschanel quelques secondes plus tôt et rétablir son équilibre au moment précis où le buste du Président, obéissant aux lois de la pensanteur, commençait à décrire la courbe gracieuse et plongeante qui précède les atterrissages en vol plané.

On objectera peut-être que, du moment que M. Deschanel ne tombait pas du train, personne n'aurait constaté le miracle, mais les saints doivent tout de même avoir d'autres moyens d'attirer l'attention sur eux que de faire cabrioler sur les voies de chemin de fer le premier magistrat de la République dans le simple appareil d'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil. Ainsi, par exemple, Jeanne d'Arc aurait diminué le nez de M. Mandel ou allongé celui de M. Loucheur que la manifestation de son pouvoir surnaturel et posthume eût été bien plus démonstrative.

Mais si l'usage de la réflexion et du raisonnement venait à se généraliser, qu'adviendrait-il du bourrage de crâne dont l'essence doit être éternelle ?

E. VERMEERSCH.

## Pour la reconstruction des Coopératives des pays dévastés

UN DON DE 10.000 FRANCS DE LA VERRERIE OUVRIÈRE

Paris, 6 juin. — Au cours de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires de la Verrerie Ouvrière, qui a eu lieu aujourd'hui à Paris, le Conseil d'administration, sur la proposition de son rapporteur, a accepté de verser 10.000 pour la reconstruction des coopératives des pays dévastés.

## L'ANNIVERSAIRE DE LA Bataille d'Hébuterne

**On l'a commémoré hier par une impressionnante cérémonie**

(De notre envoyé spécial)

Le Comité de Souvenir du 243e régiment d'infanterie a organisé, hier, une excursion pèlerinage sur le champ de bataille d'Hébuterne, à laquelle prirent part plus de six cents personnes, pour rendre hommage à la mémoire des camarades morts au cours de l'attaque sanglante du 10 juin 1915.

Un train spécial avait été organisé à cet effet, qui partit de Lille à 8 heures du matin, emportant les excursionnistes, et arriva à Beaucourt-Hamel à 9 heures 50.

A la station, les commissaires rassemblèrent les participants.

Après avoir donné connaissance du programme de la journée, des mesures de prudence à observer, pour les engins non explosés, silencieux le cortège se mit en route dans la campagne déserte, se dirigeant vers la sucrerie de Mailly-Maillet, qui ne forme plus qu'un amas de débris informes, et de pierres calcinées, à côté duquel se trouve le cimetière, où sont inhumés de nombreux soldats anglais et français.

Après avoir rendu visite aux tombes des victimes de la terrible bataille, qui, il faut l'avouer, sont presque laissées à l'abandon par l'autorité française, les pèlerins prirent un repas champêtre avant de continuer leur excursion.

SUR LE CHAMP DE BATAILLE

A 13 heures, toujours guidé par les commissaires, anciens combattants d'Hébuterne, la colonne se remit en marche, se dirigeant vers les boyaux d'approche, qui sont en partie comblés par les éboulements successifs. On rendit également visite aux parallèles de départ, qui forment un chaos indescriptible dans la vaste plaine luxuriante, émaillée de senées et de coquelicots.

Partout, comme des bourrées d'épines, les barbelés jonchent le sol, tandis que dans le champ d'entonnoirs, l'orifice des sapes profondes, reste béant.

Le cortège se dirigea ensuite, au prix de mille difficultés, vers le fortin enlevé aux Allemands au cours de l'attaque, dont les débris disparaissent sous l'herbe et un amas de fer rouillé.

Continuant sa route, la colonne arriva enfin devant le monument élevé en commémoration de la triste journée, devant lequel se déroula la cérémonie.

LA CEREMONIE

Erigée en 1916, le long de la route de Mailly à Serre, la pierre commémoratrice porte l'inscription : « Aux Braves du 243e d'Infanterie, morts pour la Patrie ». Des couronnes, fleurs et palmes la recouvrent.

L'assistance, parmi laquelle se trouvent MM. Lyonne, de Tourcoing, président du Comité, dont deux fils sont tombés à cet endroit; Danchin, de Lille; Dupin, de Roubaix, et Dubart, de Lille, et M. le commandant Joncquère, du 1er C. A., représentant le général Lacapelle, se groupe autour du monument.

M. Lyonne, président de l'Association, prend la parole. Au nom du Comité du Souvenir et des familles des morts, il adresse ses remerciements au général Lacapelle, du témoignage de sympathie qu'il donne au Comité, et adresse un vibrant hommage à la mémoire des morts.

M. Dupin, au nom des Anciens Combattants du 243e, renouvelle le serment de ses camarades d'organiser chaque année le pèlerinage du souvenir. Il retrace l'historique du combat du 10 juin 1915, qui se termina par la prise du fortin et des premières lignes allemandes, au prix de lourdes pertes. Il rend hommage ensuite aux 233e et 327e, qui occupaient les secteurs voisins et prirent également part à la bataille, et qui, après avoir relevé le 243e, s'occupèrent de donner aux morts des sépultures décentes, mais, malheureusement anonymes, en raison des difficultés de l'heure.

M. Dubart termine en donnant lecture d'une lettre du commandant Lequeux, qui était à la tête du bataillon d'attaque, dans laquelle l'officier rend hommage à l'héroïsme de ses soldats.

Pour relever le mérite de chacun, il faudrait parler de tous indistinctement.

Notre comité, dit M. Dubart, n'a qu'un but : celui de retrouver, sinon les dépouilles, du moins les ossements de nos camarades. Nous ferons tout ce qui sera humainement possible de faire pour donner satisfaction à leurs familles.

La cérémonie terminée, un groupe d'excursionnistes se dirige vers la ferme de Toutvent, où reposent une quinzaine de soldats français, tandis qu'émus, du spectacle navrant qu'offre la campagne bouleversée, les autres regagnent lentement la gare.

La colonne s'arrête en passant à Beaumont, village complètement rasé, dont la population est réduite, de par la guerre, de 500 à 14 habitants. On visite le célèbre entonnoir de mine de Beaumont, l'un des plus vastes du front français, qui ne mesure pas moins de 100 mètres de diamètres et a 20 mètres de profondeur.

On regagne ensuite la gare. Le train part et rentre à Lille. Il est 6 heures et demie.

M. P.

## Les cheminots anglais contre le gouvernement

CE QUE DIT M. LLOYD GEORGES A PROPOS DES TROUBLES D'IRLANDE

Londres, 5 juin. — Voici le rapport officiel sur l'entrevue qui a eu lieu jeudi dernier, entre les délégués de la Fédération des Cheminots et M. Lloyd George.

Thomas, qui jeudi dernier prit la parole à la délégation de la Fédération nationale des cheminots, reçu par M. Lloyd George, informa ce dernier que les cheminots de la compagnie des Chemins de fer du Nord-Ouest avaient la conviction qu'ils devaient refuser de coopérer au transport des munitions expédiées en Irlande. Thomas, tout en comprenant que le gouvernement prenne des mesures pour la protection des agents de l'autorité, émit l'opinion qu'il pourrait agir en employant des méthodes moins provocantes.

M. Lloyd George, dans sa réponse, passa en revue la situation en Irlande. « Depuis peu de temps, dit-il, quarante-huit agents de police ont été assassinés en Irlande et il y a eu entre autres cent-vingt tentatives d'assassinat. Une caisse de revolvers a été envoyée pour les agents de l'autorité, afin de leur permettre de se défendre. Alors, conclut M. Lloyd George, un syndicat intervient et il dit : Si vous envoyez ces armes, nous arrêtons le trafic irlandais tout entier si cela est nécessaire. La question a été poussée plus loin encore, poursuivit M. Lloyd George ; on m'a affirmé qu'il y avait eu un refus de conduire les trains transportant des troupes. Le gouvernement ne peut réellement consentir ou permettre un acte qui donnerait à une section quelconque de la collectivité, le pouvoir de dire : Nous refusons de transporter ce que le gouvernement envoie. Ce serait une abdication de la part du gouvernement. Le trafic irlandais est arrêté, dit M. Lloyd George, en concluant : la responsabilité en incombera à ceux qui, par de tels actes, ont lancé un défi à l'autorité gouvernementale ».

## Grandioses Funérailles de Florent Evrard

**Un imposant cortège d'organisations syndicales et socialistes s'est déroulé dans les rues de Lens, au milieu de la sympathie émue de toute la population.**

Sous la nappe sombre d'un ciel pluvieux, harmonisant ses tonalités de tristesse avec les ruines éparses dans un cadre immense d'affreuse dévastation, la ville de Lens et tout le pays noir, syndicaliste et socialiste, ont fait hier à Florent Evrard une indescriptible manifestation de reconnaissance publique et de sympathies unanimes.

De tous les points de nos bassins miniers du Nord et du Pas-de-Calais, de toutes les localités de la région où les ardeurs démocratiques battent au cœur des masses, d'imposantes délégations étaient venues, avec des drapeaux, des couronnes ou des fleurs, apporter un souvenir ému à la grande mémoire du vaillant laboureur des sillons populaires.

La population entière unissait ses sentiments recueillis à ceux des ouvriers syndiqués et socialistes représentant le prolétariat organisé des villes et des campagnes. Tous les cœurs battaient à l'unisson dans le même hommage au sincère militant disparu.

Dès le matin, la place du Cantin, hérissée de baraquements diversiformes, présentait une animation inaccoutumée. Des groupes se formaient, déjà les étrangers affluaient et des fillettes, porteuses de corbeilles aux couleurs écarlates, distribuaient des églantines rouges, dont chacun se fleurissait la boutonnière.

### Au Bureau syndical

A proximité de la modeste mairie de planches, où sont installés tous les services municipaux, un baraquement d'assez vastes dimensions a été récemment édifié. C'est le nouveau local du Syndicat des Mineurs, remplaçant provisoirement le somptueux édifice abattu par la guerre.

La dépouille mortelle de l'infatigable lutteur dont toute la vie fut consacrée à l'organisation ouvrière, inaugura, par une manifestation symbolique, qui était à la fois un hommage à son caractère et à son œuvre, le nouveau siège syndical, pavoisé de drapeaux cravatés de crêpes.

Dans cette maison syndicale improvisée, Florent Evrard se retrouvait dans le milieu habituel de toutes ses affections prolétariennes et dans l'atmosphère qui avait vivifié toutes ses espérances sociales.

Ramené de Pantin, le cercueil, recouvert du drap rouge de la Libre-Pensée, avait été placé sur un catafalque, au milieu de la salle, et disparaissait sous un amoncellement multicolore de gerbes de fleurs et de couronnes variées.

Parmi ces dernières, on remarquait entre autres celles du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais ; de la Fédération socialiste ; de la section socialiste du 18e arrondissement de Paris du groupe socialiste des Régions Libérées, à Paris ; du Syndicat des Mineurs d'Anzin et celle offerte par le « Réveil du Nord ». Celle-ci, tout en roses, glaïeuls bleus et orchidées, avec palme verte, est traversée d'un arge ruban de soie pourpre où rutile cette inscription en lettres d'or « Le Réveil du Nord à son collaborateur ».

Au pied du catafalque, les membres de la famille forment un groupe de deuil, d'où montent des sanglots.

Entouré de sa mère, de ses quatre frères et de ses deux sœurs, le fils aîné du regretté défunt, notre ami Raoul Evrard, député, serre avec émotion la main des innombrables délégués qui viennent lui présenter leurs condoléances et lui renouveler les ardentes sympathies qu'ils avaient pour son père vénéré.

### Une mer humaine

Cependant la place du Cantin déborde d'une foule silencieuse, d'où émergent des étendards surmontés de bonnets phrygiens, noués de noir.

Les délégations sont arrivées par toutes les rues adjacentes et forment une houle humaine déferlant dans tous les alentours.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, au hasard nous notons : Basly, Cadot, Maës, Georges Richard, César Bernard, Barthelemy, Ferrand, députés; Leclercq, Larue et Morel, conseillers généraux; Mailly, secrétaire général du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais; Choquet, maire d'Hames, et Virel, adjoint ; Descatories, maire de Mazingarbe; Sorriaux, maire de Courrières; Degréaux, maire de Liévin; Charlon, maire d'Hénin-Liétard; Wéry, Deloffre, adjoints au maire et Debuschère, conseiller municipal de Bruay; Cattenn, maire de Wingles; Paget, maire de Carvin; Eugène Chopin, conseiller d'arrondissement et maire de Montigny-en-Gohelle; Louis Martin, adjoint au maire d'Evin-Malmaison; Chaussoy, ancien maire de Boulogne; Gournay, maire d'Outréau; Boulanger, secrétaire de la Bourse du travail de Calais; Orient, secrétaire du Parti Socialiste et Schotten, administrateur des coopératives de Calais; Vermesch, secrétaire général de la mairie de Lens; Merlin, maire d'Auchel.

Dans la masse compacte recouvrant la place du Cantin et ses abords, nous reconnaissons aussi, çà et là : Legrand, secrétaire de la section syndicale d'Hénin-Liétard; le maire et toute la municipalité de Bully-Grenay; Blaselle et Alfred Prévost, de Béthune; Clotaire Chopin, secrétaire général et Derieux, secrétaire adjoint du Syndicat du bâtiment; qui sont venus avec des délégations et les drapeaux des sections de Lens, Fouquières, Hénin-Liétard, Méricourt.

Nous n'en finirions pas et la tâche serait d'ailleurs matériellement impossible, si nous voulions citer tous les amis reconnus dans la foule grossissant à tout instant.

### Cortège de deuil et d'espoir

A 10 heures, le cercueil, porté par les bras vigoureux d'ouvriers mineurs, est placé sur un corbillard aux blanches lanternes de rouge.

Le cortège se forme et sous une pluie ténue, qui heureusement n'a pas de durée, se met en route vers le cimetière.

Les cordons du poêle de la Libre-Pensée sont tenus par Basly, député, maire de Lens, président du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais; Georges Dumoulin, secrétaire adjoint de la C. G. T.; Lancelle, secrétaire de la Fédération des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais; Bartuel, secrétaire de la Fédération nationale du Sous-Sol.

Lentement, l'imposant et impressionnant convoi s'avance dans la rue de Lille, aux notes funèbres d'une excellente musique de Liévin, formée d'une trentaine d'instrumentistes dévoués, dont le concours ne fait jamais défaut aux manifestations ouvrières ou aux fêtes de bienfaisance.

Cette phalange d'artistes généreux ouvre la marche. Vient ensuite la Jeunesse Socialiste de Lens, suivie des soixante-dix drapeaux rouges des sections syndicales et socialistes.

Dans le bouquet mouvant de ces étendards portant dans leurs plis les espérances du prolétariat, nous voyons défiler ceux de Camblain-Chatelain, Fouquières, Lens, Bruay, Ourton Diéval, Courcelles, Hénin-Liétard, Béthune, Noyelles-Godault, Nœux-les-Mines, Hesdigneul Boulogne, Outréau, Labuissière, Haillicourt, Bouvigny-Boyeffles, Barlin, Maisnil-lez-Ruitz, Chocques, Aix-Noulettes, Sains-en-Gohelle, La Bourse, Evin-Malmaison, Montigny-en-Gohelle, Méricourt et bien d'autres dont la liste serait trop longue.

Des drapeaux de nombreuses sociétés de Libre-Pensée mêlent leurs pourpres ondulations, frangées d'or, à celles des bannières écarlates de toutes les sections syndicales et socialistes.

La longue file des porteurs de couronnes et de bouquets s'avance derrière la nuée rouge des drapeaux et précède le corbillard, que suit immédiatement la famille.

En groupes compacts, viennent ensuite : le Conseil d'administration du Syndicat des mineurs et de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais; le Conseil municipal de Lens; les délégués du Syndicat des mineurs du Nord et d'Anzin, parmi lesquels nous voyons Rossy, Pellion, Léonce Moreau, Vilette, Dernoncourt, Richez, Desfossé, Wannepin. La Fédération départementale des Syndicats Ouvriers du Pas-de-Calais et une délégation du Conseil municipal de Calais précèdent un cortège incalculable d'habitants de Lens, d'ouvriers venus de toutes les localités environnantes et des extrémités du département.

La note caractéristique de ce peuple en marche, c'est le silence, le recueillement.

Le long des rues de Lille et de Douai, des vieillards, des femmes sortent hâtivement de leur abri, de leurs caves humides, des baraques où pleure le vent et saluent avec respect le corbillard au passage.

Cet inoubliable convoi dans les ruines, aux accents d'une musique ouvrière et sous le flottement des drapeaux du Prolétariat, fut d'une grandeur incomparable et d'un caractère particulièrement émouvant.

Des sanglots s'exhalaient de la foule, mais aussi de ferventes espérances, allumées dans les cœurs par l'action valeureuse de l'homme que l'on conduisait à la tombe et le zèle de ses fidèles continuateurs.

### Au Cimetière

Vers 11 heures, le cortège arrivait au cimetière, délabré par les obus, jonché d'éclats de pierres et de fers tordus par la mitraille.

Au pied du monument de Casimir Beugnet, à quelques pas du tertre où repose Cordier, deux noms qui rappellent les grandes luttes syndicales au Pays noir, une fosse a été creusée dans l'argile. C'est là que va dormir son dernier sommeil Florent Evrard, à côté de ses deux braves compagnons de dévouement, d'abnégation, de souffrances et de combat acharné pour le triomphe de la cause ouvrière.

Avant la descente du vieux militant dans la tombe dix voix autorisées sont venues, au milieu de l'émotion générale, retracer sa vie de fécond labeur prolétarien et lui adresser l'hommage suprême.

Tour à tour, les citoyens Basly, Carrau, Cadot, Ferrand, Bernard, Rossy, Lancelle, Gournay, Bartuel et Dumoulin prononcèrent d'émouvants discours.

Ces paroles firent une profonde sensation et vers midi, la foule émue quittait le cimetière en emportant le souvenir impérissable de cette grande journée de deuil et de réconfort.

## Pour venir en aide aux enfants des Régions libérées

Paris, 6 juin. — A la suite du congrès des colonies de vacances, où la question des devoirs envers les enfants des régions libérées avait été traitée, la Caisse des écoles du VIIe arrondissement met deux mille francs à la disposition de la Fédération nationale des colonies de vacances pour venir en aide à ces enfants.

## Une manifestation en l'honneur des morts de la Commune

Paris, le 6 juin. — Une manifestation organisée par la 14e section du Parti Socialiste en l'honneur des morts de la Commune a eu lieu cet après-midi au cimetière Montparnasse. Les manifestants, auxquels s'étaient joints de nombreux groupes socialistes, ainsi que les anciens combattants de la Commune : Berthon, Bracke, Moutet, députés, se sont formés en cortège boulevard Edgar-Quinet, puis, drapeaux rouges déployés, ont défilé devant le monument aux morts de 1871 en chantant des chants révolutionnaires et en criant : « Vive la Commune ! Vive Jacques Sadoul ! »

A l'issue de cette manifestation, quelques groupes socialistes, après avoir remis leurs drapeaux dans leurs gaines, se sont rendus — toujours au cimetière Montparnasse — sur la tombe du docteur Goupil, ancien membre de la Commune, décédé l'an dernier, et ont défilé devant le monument.

## MANIFESTATION FRANCO-BELGE

ON Y AFFIRMA LA NECESSITE D'UNE ALLIANCE

Bruxelles, 6 juin. — Des hommes politiques et des gens de lettres belges ont pris l'initiative de réunir régulièrement les hommes politiques de France et de Belgique.

La première de ces manifestations cordiales a eu lieu aujourd'hui à Bruxelles ; on remarquait, dans l'assistance, de nombreuses personnalités françaises, notamment MM. Barthou, Doumer, Messimy, ancien ministre de la guerre, Daniel-Vincent, Fournier, etc. Parmi les belges : les Ministres Jeanson et Destrée, le bâtonnier de l'Ordre des Avocats, des écrivains et des mandataires de tous les partis.

M. Carton de Wiart, ancien Ministre, présidait. Des discours furent prononcés par MM. Doumer, Barthou et le général Messimy ; du côté belge, par MM. Carton de Wiart et Hennebick.

Ces discours, très applaudis, ont affirmé la nécessité de l'alliance franco-belge.

## Les pillards des stocks du Hâvre ont fait un butin de 30 millions

CINQUANTE COUPABLES ONT DEJA ETE DECOUVERTS

Honfleur, 6 juin. — On annonçait, il y a quelques jours, la découverte, à la Rivière-Saint-Sauveur, près de Honfleur, d'un dépôt de marchandises suspectes, et on laissait entendre qu'il s'agissait d'une importante affaire de vols.

Cette affaire dépasse par son ampleur tout ce que l'on pouvait imaginer.

Il s'agit d'une véritable mise à sac des stocks du Havre, où plus de 30 millions de marchandises ont été détournées, et le dépôt de la Rivière-Saint-Sauveur ne constitue qu'une modeste succursale d'une vaste entreprise de pillage qui a des ramifications dans toute la France et à l'étranger.

La cheville ouvrière de cette organisation est un nommé Georges Le Meur, débitant au Havre. Il avait créé une base à Honfleur, en collaboration avec un individu originaire du pays, nommé Emile Buot.

Actuellement, l'instruction a découvert une cinquantaine d'inculpés et opéré plus de vingt arrestations.

## Pour les Mamans

**Une proposition de loi de Saint-Venant, relative à l'allocation journalière**

La loi du 17 juin 1913 a réglementé le repos des femmes en couches et institué le service d'une allocation journalière pendant les périodes qui précèdent et suivent les couches.

Pour obtenir le bénéfice des allocations, les postulantes doivent, aux termes de l'article 4 de la loi, justifier, avant les couches, par la PRODUCTION D'UN CERTIFICAT MEDICAL, qu'elles ne peuvent continuer à travailler sans danger pour elles-mêmes ou pour l'enfant.

La loi du 17 juin 1913 n'ayant réservé ses dispositions de faveur qu'aux femmes se livrant habituellement chez autrui à un travail salarié, une loi du 2 décembre 1917 en a étendu l'effet aux femmes de nationalité française, privées de ressources, qu'elles soient salariées ou non.

La disposition de l'article 4 de la loi du 17 juin 1913, relative à la production du certificat médical n'ayant pas été abrogé, M. le ministre de l'Intérieur, par une circulaire du 20 décembre 1917, prescrit que la production de cette pièce demeure nécessaire.

Par ailleurs, le ministre a décidé que, à l'exclusion des sages-femmes, les médecins seuls ont le droit de délivrer les certificats en question.

Or, actuellement, les médecins réclament aux postulantes une rémunération de 5 francs pour la confection de leurs certificats.

De sorte que continuer à exiger la production du certificat médical, correspond à diminuer, pour les intéressées, le montant des allocations journalières d'une somme égale au coût du certificat.

Etant donné que le bénéfice de la loi est accordé à l'heure actuelle, à toutes les mères, sous la seule réserve de la privation de ressources suffisantes, il n'apparaît plus que les raisons envisagées par le législateur de 1913, pour l'imposition du repos par certificat médical, continuent encore à avoir leur raison d'être

L'Administration se retranchant derrière le motif que seul le certificat médical permet d'obtenir l'attestation de l'état de grossesse et, en indiquant l'époque probable de l'accouchement, de fixer la date à partir de laquelle l'allocation peut être accordée, il y aurait lieu de rechercher si une autre disposition ne pourrait dispenser les femmes de cette formalité coûteuse.

Considérant que les allocations sont payables à terme ECHU, il y a lieu de penser qu'il y aurait tout avantage pour les intéressées de recevoir leurs allocations au vu de l'extrait d'acte de naissance.

Par ailleurs, un autre avantage d'ordre général et d'une nature toute spéciale pourrait être recueilli.

Actuellement, du fait que le médecin seul peut délivrer le certificat médical, les futures mères, après avoir été auscultées par lui, se croient obligées de requérir son aide pour leur délivrance et l'écho revient de nombreuses plaintes formulées à ce sujet par les sages-femmes. Or, qui n'aperçoit le danger résultant, au point de vue de la natalité, d'une diminution, et même dans certains endroits, de la suppression des accouchements par les sages-femmes : leur limiter leur champ d'action les incite fatalement à rechercher dans certaines pratiques que condamnent la morale et l'intérêt du pays, des moyens d'existence de remplacement.

Pour ces raisons, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre la proposition de loi suivante :

ARTICLE UNIQUE :

« L'article 4, de la loi du 17 juin 1913 est ainsi « modifié :

« La période de repos qui précède et qui suit immé- « diatement les couches, prévues par l'article 1er « de la loi du 2 décembre 1917, est fixée à quatre « semaines après les couches.

« L'allocation journalière est servie pour la pé- « riode qui précède et pour celle qui suit les cou- « ches sur production l'extrait d'acte de naissance « de l'enfant.

« L'allocation ne peut, à un moment quelconque, « être accordée ou maintenue que si l'intéressée, « non seulement a suspendu l'exercice de sa profes- « sion habituelle, mais encore observe tout le repos « effectif compatible avec les exigences de sa vie « domestique, et que si elle prend pour son enfant « et pour elle-même les soins d'hygiène nécessaires, « conformément aux instructions que lui donnera à « cet effet la personne désignée par le bureau « d'assistance ».

SAINT-VENANT, Député du Nord.

## Le Parti Socialiste organise des journées de propagande

La deuxième manifestation d'ensemble organisée dans toute la France avec le concours des députés, conseillers municipaux, conseillers généraux, maires et membres de la C. A. P. est fixée aux samedi et dimanche 19 et 20 juin.

Quarante départements seront visités et quatre-vingts réunions auront lieu avec 120 orateurs.

Les Fédérations organisatrices de ces meetings qui se tiendront dans des centres ruraux importants, sont celles qui n'avaient pas été comprises dans la tournée de mars dernier.

Les sujets traités seront les suivants :

1. La question agraire et le socialisme ;
2. Le Bloc National et les paysans ;
3. Ce que le Socialisme apporte aux travailleurs des champs ;
4. Les Nationalisations ;
5. La politique de réaction gouvernementale et les répressions.

## Après l'acquittement

DES DECORATIONS POUR LES HEROS DE MAUBEUGE

Paris, 6 juin. — Le procès de Maubeuge vient de finir, on le sait, par l'acquittement général des sept prévenus qui firent tout ce qu'exigeaient l'honneur et le devoir pour défendre leur poste.

Quelques-uns des officiers poursuivis firent figure de héros. Aussi, dans les milieux informés, on affirme que des récompenses seraient réservées à plusieurs de ceux que le Conseil de guerre a absous.

Il est question, notamment, d'accorder la croix de la Légion d'Honneur aux deux capitaines qui s'assirent sur le banc des prévenus.

Et ce ne serait pas tout !

## Un crime dans les ruines

UNE VIEILLE INSTITUTRICE A ETE ETRANGLEE PAR UN VOLEUR

Soissons, 5 juin. — Mme Nivart, âgée de 64 ans, institutrice de la commune de Chavigny, près de Soissons, a été assassinée cette nuit, pendant son sommeil, dans le baraquement qu'elle occupait place Communale, et où elle faisait la classe. Le matin, les voisins ne voyant pas l'institutrice sortir de chez elle, pénétrèrent dans son logement et trouvèrent Mme Nivart, étranglée avec un fil téléphonique. On croit que le vol est le mobile du crime.

## A la recherche du complot

DES PERQUISITIONS CHEZ LES MILITANTS SYNDICALISTES BORDELAIS N'ONT RAPPORTE QUE DES PROTESTATIONS.

Bordeaux, 6 juin. — Ce matin, des perquisitions relatives au complot contre la sûreté de l'Etat ont été opérées au domicile de Danet, secrétaire de l'Union des Syndicats ; Lafon, trésorier ; Gaye, secrétaire de la Métallurgie ; Crespel, secrétaire des tonneliers ; elles n'ont donné aucun résultat.

L'Union des Syndicats a élevé une protestation contre ces opérations qu'elle estime arbitraires.

## Quel est ce mort nu ?

Le cadavre d'un inconnu, complètement nu, a été trouvé hier dans le terrain d'aviation du Bourget. Ses vêtements furent découverts dans un potager, à quelques mètres de la cuisine du 4e régiment d'aviation. Une enquête est ouverte.

Contes et Nouvelles

## TATA

### HISTOIRE D'UNE POUPÉE

Elle naquit un jour de la fantaisie de mon amie Suzanne, — une gracieuse enfant de dix-sept ans, — qui la dota d'une âme de fil de fer, d'un corps de chiffon, de bras et de jambes empruntés à une poupée hors d'usage et lui fit une tête, une pure merveille.

Figurez-vous dans un visage dont la peau était de satin blanc aux joues rosées d'un carmin d'aquarelle, deux yeux en amande, aux longs cils en pinceau avec une pupille de velours noir dans un iris de soie gris bleu, un nez minuscule qui fit le désespoir de l'artiste tant qu'il refusa d'émerger de cette tête de chiffon, une bouche d'un dessin délicat aux lèvres purpurines, des cheveux de fine laine beige tordus en une coiffure savante, le tout composant la physionomie la plus agréable et la plus imprévue qui soit, curieuse d'expression et amusante d'espièglerie.

Suzanne goûta sans modestie la joie d'avoir créé une manière de chef-d'œuvre.

« Regardez comme elle est drôle et jolie, ma Tata ! » et, avec une révérence comique :

« Vous me plaisez infiniment, mademoiselle, et ferez votre chemin dans le monde. Vous irez loin... très loin et serez un jour l'orgueil et la joie de ma vie ! »

On ne rencontra plus Suzanne en course, en visite, à pied, en voiture ou dans le Métro sans sa poupée qu'elle promenait dans Paris, avec le plus grand sérieux et, partout sur son passage, ce n'était que chuchotements et sourires dont la jeune fille s'amusait follement.

A ses amies intimes, elle avait annoncé :

« Ma poupée sera un jour un très beau parti, mais je ne suis pas pressée de la marier ! » ... Mademoiselle Tata, ma fille.

Lieutenant aviateur Hugues Pâris, un brave !

C'est dans un coin du salon de Mme de Verneuil que cérémonieusement Suzanne fit les présentations sous l'œil amusé des amis conviés à cette réception en l'honneur du permissionnaire, neveu de la maîtresse de céans.

— « Tous mes compliments, mademoiselle, votre fille est charmante, dit le lieutenant, et il pensait en regardant Suzanne :

« La délicieuse jeune fille ! »

Rouge de plaisir, elle murmura très bas à l'oreille de sa poupée :

« Il est très bien, tu sais, ce garçon ! »

Et tout de suite, elle conta au jeune homme l'histoire de sa poupée, sa naissance, ses toilettes...

« Vous la voyez aujourd'hui déguisée en visileuse, en Parisienne à la mode, mais je ne l'aime pas ainsi. Tata est une poupée de guerre et une grande artiste...

— Comme vous, mademoiselle.

— Oh ! monsieur... Elle incarne sous des costumes variés des types de guerre ; je l'habille en joli petit officier anglais, vous savez, de ceux qu'on voit sur les boulevards exagérer leur chic, soignés, cirés, rasés, si propres qu'on a envie de les salir ; elle est aussi un adorable Américain sammy à feutre mou et un bersaglier à plumes de coq et puis un soldat belge, savez-vous ! si drôle avec sur l'œil le gland de son bonnet de police. J'en ai fait aussi une Chenal chantant la « Marseillaise », superbe, drapée dans nos trois couleurs, et puis... avec des yeux pareils, il fallait bien qu'elle soit aussi « dame de la Croix-Rouge... » oh ! si jolie dans ce costume, je crois qu'elle vous plairait infiniment en infirmière...

— Je crois en effet que je l'aimerais mieux ainsi... dit le lieutenant soudain très grave et, regardant la jeune fille de son regard d'azur doux et profond :

Mademoiselle, dit-il, j'ai une grâce à vous demander et aussi un peu de remords de formuler ce souhait... Vous me pardonnerez... Vous savez que nous autres, soldats de l'air, nous sommes superstitieux comme des êtres primitifs, nous attachons au moindre bibelot, une médaille, un portrait, une relique de famille, le même pouvoir mystérieux, qu'un nègre à son gri-gri. Chacun de nous se croit préservé du danger parce qu'il porte au milieu des combats, là-haut, dans les airs où ne vont pas les oiseaux, une amulette ou un fétiche... C'est puéril, peut-être, mais nous n'en rions pas, car les plus braves ont de ces croyances... Alors, en écoutant votre charmant babil, il m'est venu un désir impérieux, celui d'avoir de votre main, un fétiche...

— De ma main... que pouvez-vous désirer ? interrogea Suzanne.

— Votre poupée.

— Tata ? Vraiment... vous voulez ?

— C'est mon plus cher désir.

Et Suzanne, de cet air moitié mutin, moitié sérieux qui la rend si captivante, s'inclina en disant :

— Je suis très flattée, monsieur de votre demande. Je n'y vois, pour ma part, aucun obstacle, mais vous permettrez, n'est-ce pas, que je consulte ma fille ?

— C'est trop juste !

Il faut croire que Tata fut consentante, car, sa permission terminée, le lieutenant Hugues Pâris emportait dans son bagage la précieuse poupée en costume d'infirmière.

« Croyez-vous, dit Suzanne à ses amies, ma fille s'est fait enlever par un aviateur ! »

Et de rire ! Mais ce qu'elle ne leur révèle pas, c'est la correspondance qu'elle entretient avec le séduisant lieutenant.

Presque jour par jour, celui-ci lui conte avec infiniment d'esprit et de fantaisie la vie aventureuse de la poupée :

D'abord son arrivée au camp fêtée par l'escadrille qui la prit pour marraine et la baptisa au champagne, puis son premier vol à bord de la carlingue, un soir d'été, dans un ciel pur où la lune l'accueillit avec un bon sourire et les étoiles avec le clignotement de leurs yeux d'or ; et depuis ce jours, la brave poupée est de toutes les sorties, de toutes les attaques, de tous les raids de bombardements...

Elle a survolé des paysages fantastiques où s'élevaient naguère des villes qui sont des ruines calcinées, des cathédrales qui rendent l'âme dans des volutes de fumée, où s'étendaient jadis des champs fertiles qui sont des landes de misère et de désolation, des forêts profondes où plus un arbre ne vit, où plus un oiseau ne chante...

Oh ! que de choses elle racontera à son retour dans ce Paris qui ne sait pas, qui se doute à peine...

Invulnérable, elle a affronté les obus des tirs de barrage, les balles des mitrailleuses qui bourdonnent comme des abeilles, les sinistres oiseaux à croix noires qu'on voit quelquefois, blessés à mort, descendre en tournoyant comme une plume et s'écraser sur le sol guère plus gros qu'un insecte, si loin au-dessous de soi... si loin qu'on a le vertige.

Et elle se rit du brouillard où l'on est comme perdu sur une mer sans limite, et du vent qui chante dans les ailes, fait vibrer les haubans comme des harpes d'Eole et accompagne le ronronnement du moteur puissant et familier.

Suzanne, au récit des exploits de Tata et de son compagnon frissonne et rêve... rêve...

Depuis près d'un mois, Suzanne est sans nouvelles, Suzanne meurt d'inquiétude. On a toutes les peines du monde à la distraire, à la décider à sortir et à voir ses amies ; pourtant, tous les siens ont l'air heureux autour d'elle ; maman a dans les yeux, en la regardant, une caresse... C'est bizarre, il semble à Suzanne qu'on conspire... Qu'y a-t-il donc ? Que se passe-t-il ? Que lui cache-t-on ?

Aujourd'hui, Suzanne est restée dans sa chambre...

...Soudain, un coup de sonnette... Un colloque à la porte... des minutes passent... des siècles... le facteur, peut-être ?

— Mademoiselle veut-elle descendre ?

Elle dégringole quatre à quatre, le cœur battant.

Maman est au salon ; elle sourit et ce sourire la rassure. Posée sur le guéridon, une boîte enveloppée, ficelée... Vite, vite, mon Dieu ! que c'est énervant ces nœuds, ces ficelles.

Le couvercle saute.

Et Tata apparaît, couchée dans la boîte !